

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MANTES-LA-JOLIE
SAID VAL DE SEINE
1 PLACE JEAN MOULIN
78201 MANTES LE JOLIE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 12 61 155 210 056

Référence de l'avis : 21 78 A028242 09
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

16 CHE DES BRULINS
78840 MOISSON

Numéro FIP : 780 86 12 8321948789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2021
Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 78108

CECCONI MICKAEL
16 CHE DES BRULINS
78840 MOISSON

Somme qui vous est remboursée

678,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2020.

Vous serez remboursé par virement le 20/07/2021

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1870 7000 123X XXXX XXX2 445

Identifiant de la banque : CCBPFRPPVER

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP MANTES-LA-JOLIE
SAID VAL DE SEINE
1 PLACE JEAN MOULIN
78201 MANTES LA JOLIE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 20 054
Nombre de parts : 1,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2021

Impôt sur les revenus de 2020

N°fiscal : 12 61 155 210 056

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : CECCONI

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

C

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				1,50

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	26462			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 6409			
Salaires, pensions, rentes nets.....	20053			20053
Revenu brut global.....				20053
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				20053
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				542
Décote.....				- 534
Montant net de votre imposition.....				8
<hr/>				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				8
<hr/>				
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :				* 0
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :				- 725
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 47
Solde d'impôt sur les revenus 2020 :.....				- 678
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				678
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
<hr/>				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵.....				20054
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				1

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2019.....	15810	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062	= 4114

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401